

Une inflation à 2% : l'objectif de Bruno Le Maire pour 2024



Si le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a donné ses objectifs concernant l'inflation, il a prévenu qu'en cas de crise « tout pourrait voler en éclats ». (Crédits : BENOIT TESSIER)



latribune.fr

Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a donné ses objectifs, ce jeudi, concernant l'inflation avec un retour « à 5% début de l'année 2023 puis 4 à la fin de l'année 2023 puis 2 dans le courant de l'année 2024 », prévenant toutefois qu'en cas de crise « tout pourrait voler en éclats ».

La situation sur le front de l'inflation devrait s'arranger, veut croire le ministre de l'Economie qui a déroulé, ce jeudi, ses objectifs à ce sujet. « *Sur l'inflation je vous donne des objectifs et ce ne sont que des objectifs, pas des prévisions, nos objectifs seraient de ramener l'inflation à 5% début de l'année 2023 puis 4 à la fin de l'année 2023 puis 2 dans le courant de l'année 2024* », a ainsi déclaré Bruno Le Maire lors d'un débat consacré à la protection des entreprises organisé par le [cabinet ARC](#).

En septembre dernier, l'inflation s'élevait à 5,6% sur un an, soit une légère baisse. Elle était, en effet, de 5,9% en août. Une bonne nouvelle qui ne saurait masquer la hausse continue des produits alimentaires passant de 7,9% en août à 9,9% en septembre et qui pénalise particulièrement les ménages les plus modestes.

Hausse des taux et risque de récession

Et si le gouvernement veut rester confiant, Bruno Le Maire a prévenu qu'en cas de crise « *tout pourrait voler en éclats* ». Depuis plusieurs mois, la France comme tous les Etats membres européens s'inquiètent de voir se profiler une récession. Ce serait l'une des conséquences de la politique anti-inflation menée par la Banque centrale européenne (BCE) qui a procédé depuis juillet à plusieurs hausses de ses taux directeurs pour freiner la demande et donc tenter de ralentir l'inflation. Le dernier relèvement, en septembre, s'élevait à 75 points de base, une hausse inédite qui pourrait se renouveler dans les mois à venir à l'issue de la

Une inflation à 2% : l'objectif de Bruno Le Maire pour 2024

prochaine réunion du conseil des gouverneurs de l'institution, prévue le 27 octobre. L'objectif de la BCE : ramener l'inflation à 2%, synonyme de stabilité des prix pour assurer l'équilibre de l'économie, la principale mission de l'institut monétaire.

Des mesures de soutien qui tranchent avec le resserrement européen

À l'échelle nationale, certains Etats membres tentent, eux, de maîtriser les effets de l'inflation par des mesures de soutien à leur population. C'est par exemple le cas, en France, avec le bouclier tarifaire. Début septembre, Bruno Le Maire assurait que sans ce dispositif, « *l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité serait d'au moins 100% l'année prochaine ! Soit une hausse de 120 euros en moyenne par mois et par ménage* ». De son côté, l'Allemagne a annoncé début octobre un plan de 200 milliards d'euros pour plafonner les prix de l'énergie et soulager les consommateurs allemands face à l'inflation galopante.

Des mesures de soutien qui ont néanmoins attiré l'attention de Bruxelles. La présidente de la BCE, Christine Lagarde, a plaidé le 12 octobre pour une « *coopération entre la politique monétaire et budgétaire* » des Etats membres. De même, le Fonds monétaire international (FMI) a appelé à davantage orienter ce soutien budgétaire vers les plus vulnérables. Le président français a, lui, mis en garde l'Allemagne contre les « *distorsions* » de concurrence auxquelles le plan allemand pourrait conduire. « *Nous ne pouvons pas nous en tenir à des politiques nationales, car cela crée des distorsions au sein du continent européen* », a déclaré Emmanuel Macron dans une interview aux *Echos* le 17 octobre. « *Notre Europe, comme lors de la crise Covid, est à un moment de vérité (...) Nous devons agir avec unité et solidarité* », a-t-il plaidé. « *L'Allemagne est à un moment de changement de modèle dont il ne faut pas sous-estimer le caractère déstabilisateur* », a concédé le chef de l'Etat, ajoutant toutefois que « *si on veut être cohérent, ce ne sont pas des stratégies nationales qu'il faut adopter mais une stratégie européenne* ».

(Avec AFP) ■